



Kolly Gabriel

Centre de formation des sapeurs-pompiers, à Chatillon - qui l'utilise ?

Cosignataires : 0

Date de dépôt :

11.09.19

DSJ

Dépôt

Le centre de formation des sapeurs-pompiers situé à Chatillon a ouvert ses portes en juin 2017. Cet investissement important (près de 21,5 millions de francs) consenti par l'ECAB était censé répondre aux divers besoins des corps de sapeurs-pompiers. Nous constatons que les différentes attentes sont loin d'être remplies.

Je prie le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

1. Les locaux sont-ils utilisés selon les attentes ?
2. Des statistiques de l'occupation des infrastructures sont-elles disponibles?
3. En cas de demandes multiples pour occupation des infrastructures, qui décide ?
4. Y a-t-il eu des demandes de location par des tiers (armée, autre canton) ?
5. Si oui, comment sont traitées ces demandes ? dans quels délais sont-elles traitées ? quels sont les montants de location ?
6. Quelles justifications sont communiquées en cas de refus de location à des tiers ?

—